

LA FRANCOPHONIE EN LIBYE

(Une réalité en devenir)

Michel Quitout

Introduction

Des cinq pays de l'UMA (Union du Maghreb Arabe), la Libye est le pays le plus résolument arabophone. L'arabe¹ est la langue officielle de l'Etat. Mais l'anglais est de facto la première langue étrangère. Pour la petite et moyenne bourgeoisie, l'anglais reste l'instrument de l'accès aux échanges avec l'extérieur comme aux rouages décisionnels de l'Etat.

Ainsi, à côté d'une politique d'arabisation ferme et soutenue, l'anglais a une présence prépondérante dans le système éducatif² comparé aux autres langues étrangères. Il est présent dès le milieu du secondaire jusqu'à l'université. Il est même une langue d'enseignement pour ceux qui ont choisi la section anglaise au lycée. Pour les autres sections, il est une matière obligatoire. Par ailleurs, toutes les facultés des lettres du pays disposent d'un département d'anglais assidûment fréquenté. Dans beaucoup de disciplines universitaires (médecine, pharmacie, etc.), il est la langue d'enseignement. À l'image du français dans le reste du Maghreb, l'anglais est la seule langue qui peut curieusement s'enorgueillir d'être à la fois lue, écrite et parlée. Les autres langues étrangères, le français et accessoirement l'italien, sont absentes de l'enseignement fondamental. Elles ne subsistent plus qu'à l'université avec des effectifs assez modestes pour le français et dérisoires pour l'italien.

Le français semble en effet mieux loti que l'italien, mais sans aucune commune mesure avec l'anglo-américain. Il est perçu comme deuxième langue étrangère du pays. Au plan universitaire, il est présent en tant que département autonome dans les universités de Tripoli, de Gharyane, de Zaouia, de Sabrata et de Benghazi ou comme langue optionnelle dans la plupart des universités et des autres centres d'enseignement supérieur libyens (Yefran, Mesrata, Labyar, Marj, Bayda, Darna, Waddan, etc.).

1. Même si, on ne le répètera jamais assez, l'arabe n'est pas un, mais il est multiple. Il se décline partout dans le monde arabe et au sein d'un même pays en plusieurs variétés aux usages fonctionnellement différents. Il en existe au moins trois (arabe classique, moderne et dialectal) voire quatre (arabe médian). Celui-ci est une variété charnière entre le registre dialectal et moderne. Il tend de plus en plus à se répandre.

2. Le système éducatif libyen s'articule comme suit : de 6 à 15 ans : enseignement fondamental (1,25 M élèves) ; de 15 à 19 ans : enseignement spécialisé (150.000). Un examen de fin d'études secondaires sanctionne l'accès à l'enseignement supérieur et à telle ou telle faculté selon les notes obtenues. L'université (100.000 étudiants environ) s'organise en trois diplômes : la licence en quatre ans, puis le magistère en deux ans, et enfin, le doctorat en trois ans minimum.

Situation actuelle

La francophonie a connu deux périodes en Libye : la première commence à la fin de la colonisation italienne en 1951, traverse la période de la royauté et s'achève vers le milieu des années 80. La seconde va de ces années-là jusqu'à nos jours. En effet, durant cette première période, le français jouissait d'un statut privilégié dans la société libyenne en général et dans le système éducatif en particulier. Il traversait celui-ci du secondaire jusqu'à l'université. Toute une génération de locuteurs francophones formés à cette époque, garde encore aujourd'hui, sinon une compétence élémentaire du français, du moins des souvenirs « phonétiques » qu'elle évoque avec une nostalgie bien réelle.

En 1984, suite à des tensions politiques entre la Libye et l'Occident, les langues étrangères sont purement et simplement retirées, du jour au lendemain, des programmes de l'ensemble du cursus scolaire et universitaire³. Cette suppression durera deux ans au bout desquels l'anglais sera rétabli dans sa situation antérieure. Le français, lui, quittera alors définitivement le secondaire et ne sera maintenu qu'à l'université. Il va depuis perdre du terrain année après année au profit de l'anglais. Actuellement, les étudiants désirant se spécialiser en français n'ont leur tout premier contact avec cette langue qu'à l'université. Au bout de quatre années d'études, ils acquièrent une compétence langagière minimale sanctionnée par un diplôme de licence locale. Ceux qui se lancent dans ce cursus sont encore peu nombreux.

La Libye compte deux grandes universités, chacune dans l'une des deux plus grandes villes du pays, Tripoli (en Tripolitaine, 2 millions d'habitants) et Benghazi⁴ (en Cyrénaïque, 1 million). Elles sont éloignées l'une de l'autre de quelque 1200 km d'est en ouest. Elles comptent respectivement 50 000 et 40 000 étudiants. A Tripoli, le nombre des inscrits au département de français ne dépasse guère 400 (160 en 1^{ère} année). Benghazi en compte à peine 250 (80 en 1^{ère} année).

À côté d'autres universités de taille beaucoup plus petite, il existe des annexes universitaires dépendant de l'une ou de l'autre université. Le français peut y être enseigné la plupart du temps comme une langue optionnelle. La Libye dispose également de deux Académies des Hautes Etudes, l'une à Tripoli, l'autre à Benghazi. L'une et l'autre dispensent des cours obligatoires d'enseignement de français à leurs étudiants.

Il ressort de ce que l'on vient de dire que les effectifs des francisants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur restent dérisoires

³. C'est vers cette époque que le consulat français à Benghazi a fermé ses portes sans jamais les rouvrir depuis. L'école française de cette ville, elle, fermera les siennes un an plus tard. Notons que l'école anglaise, pour sa part, est restée ouverte et l'est toujours jusqu'à présent.

⁴. L'université de Benghazi appelée aujourd'hui, université de Grayounès, est la plus ancienne de toute la Libye. Elle est fondée en 1955. Sa première faculté fut la faculté des lettres avec 32 inscrits. En 2002, il y en eut 9000. Depuis sa création, il y eut 19660 licenciés, 201 diplômés de magistère et à peine 7 doctorats. Le département du français, lui, a été créé à la rentrée 1971/72.

eu égard, d'une part, aux effectifs des anglicistes, et d'autres part, à leur nombre potentiel si le français était au programme des élèves au secondaire.

Il y a quelques années, les autorités libyennes ont introduit une réforme éducative consistant à doter l'enseignement secondaire de six grands domaines de spécialités au choix des élèves⁵. Dans deux ans, la première promotion de la section anglaise relevant de cette réforme et dépendant de la spécialité des sciences sociales, arrivera à l'université. Le nombre des anglicistes explosera évidemment et, si rien n'est fait pour réintroduire le français au secondaire, on verra alors, l'écart se creuser encore davantage entre les effectifs des anglicistes et des francisants.

Cependant, se rendant compte après coup de l'intérêt que peut avoir un certain équilibre des usages et du rôle des langues étrangères dans le pays, les autorités libyennes seraient en passe de proposer une réforme incluant une 7^e spécialité axée, elle, uniquement sur l'enseignement des langues étrangères. Il y aurait ainsi, semble-t-il, non seulement des langues comme l'anglais, le français, l'italien, etc., mais également des langues africaines comme le swahili, le haoussa, le bambara ou le wolof. Dans le même temps, l'enseignement/apprentissage du français en Libye se caractérise par le manque de ressources humaines, la formation insuffisante ou inexistante des enseignants, l'absence de supports pédagogiques et didactiques adéquats, la surcharge des programmes, la pression des effectifs dans les salles de classe, etc. Cela engendre des pratiques d'enseignement peu articulées sur le plan méthodologique et sur le plan du contenu.

Pour autant sur un plan extra-institutionnel, l'on assiste depuis quelques années à un engouement certain des Libyens pour la langue française. C'est ainsi que l'on assiste de plus en plus à l'éclosion d'une myriade de centres privés d'enseignement des langues. Ils proposent dans leur majorité l'apprentissage du français à côté d'autres langues étrangères comme l'anglais ou l'italien.

La politique d'ouverture entreprise par le gouvernement ces dernières années, le rapprochement avec l'Europe et la politique de la France vis-à-vis du monde arabe créent incontestablement un climat favorable à l'enseignement de la langue française et à la francophonie. D'autres facteurs exercent également une influence non négligeable. Tout d'abord, une part de plus en plus importante de l'intelligentsia libyenne exprime le refus d'une tendance à l'homogénéisation culturelle, majoritairement véhiculée par l'anglo-américain. Désormais, l'enrichissement culturel passe inévitablement par l'ouverture à d'autres langues et cultures, au premier rang desquelles se trouvent la culture et la langue françaises. Ensuite, le développement du tourisme, les rencontres scientifiques, les échanges universitaires, où la France par le biais de ses professionnels scientifiques et culturels, joue un rôle de plus en plus actif, sont des éléments à considérer dans l'analyse.

⁵. Ainsi le petit Libyen accédant au lycée (enseignement spécialisé) se voit proposer, en fonction de ses notes, le choix entre 1- les sciences de la vie (études de médecine, pharmacie, etc.), 2- les sciences fondamentales (physique, chimie, mathématiques...), 3- les sciences de l'ingénierie, 4- les sciences sociales (lettres, droits), 5- les sciences économiques (comptabilité, gestion, économie...), 6 une dernière spécialité consacrée aux études de la religion et du droit musulman, la charia.

Ce sont là, à notre avis, des atouts qui, une fois quelques craintes dissipées et la sérénité des contacts pleinement retrouvée, permettront d'assurer ultérieurement un avenir à la francophonie dans ce pays.

De nos jours, déjà, des signes aux yeux des décideurs. Tout d'abord, la langue française est présente à travers l'Ecole de la Communauté Française de Tripoli. Accueillant un effectif de 300 élèves de trente nationalités différentes (française, européennes, arabes et africaines) dont 20 % d'enfants libyens, elle offre un cursus qui va de la maternelle à la classe de seconde. Une équipe d'une trentaine de personnes veille au bon encadrement pédagogique et administratif de l'établissement qui connaît un succès croissant, notamment dans les élites libyennes. Une première et une terminale devraient voir le jour prochainement.

À Benghazi, par ailleurs, un centre d'enseignement secondaire intégrant le français comme langue obligatoire dans son cursus ouvrira ses portes très bientôt. Peut-être assiste-on là à un premier pas vers le retour du français au secondaire. Par ailleurs, la ville de Syrte, la Capitale politico-administrative⁶ de facto de la Libye, verra très probablement son université al-Tahaddi, « le Défi », (10 000 étudiants) se doter cette année 2005 même d'un département de langue et de littérature françaises.

Ces deux projets, sur lesquels nous avons nous-même travaillé dans le cadre de la mission qui était la nôtre à l'ambassade de France à Tripoli, auront sans aucun doute, une fois leur succès confirmé, un effet d'entraînement à l'échelle de tout le pays. Le français qui jouit déjà du statut de deuxième langue étrangère après l'anglais, pourra prétendre alors à retrouver toute sa place dans le système éducatif général que beaucoup de Libyens appellent de leurs vœux. Cela ne pourra qu'enrichir les relations entre les deux pays et faciliter, par là même, les contacts culturels et le partenariat économique franco-libyen.

C'est dans cette optique que travaille sans relâche la coopération française à Tripoli. Elle accompagne cet élan par une série d'initiatives et d'actions tendant à renforcer la coopération scientifique et économique ainsi que la formation d'élites francophones. Des conventions ont été signées et des partenariats établis entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français : Sciences-Po Paris, les universités Pierre Mendès-France de Grenoble, Toulouse le-Mirail ou de Poitiers, l'Institut National Polytechnique de Grenoble, l'IREMAM d'Aix-en-Provence et leurs homologues locaux : l'Académie des Hautes Etudes de Tripoli, les universités al-Fatih de Tripoli et Garyounès de Benghazi et le Centre Historique de Markaz al-Jihad à Tripoli.

D'autres part, des contacts académiques et des échanges scientifiques sont en cours entre ces mêmes établissements libyens et des institutions françaises de haut niveau comme l'Institut de France, l'université de la Sorbonne, le Muséum d'histoire naturelle de Paris, le Musée du Louvre, l'Institut du Monde Arabe et le Collège de France.

⁶. Elle abrite, entre autres, le Congrès Général du Peuple et le Palais des Congrès où se réunissent les sommets africains. La ville se situe à mi-chemin entre Tripoli et Benghazi. Le Président Kaddafi tient à en faire un « Brasilia libyen ». Il est lui-même né non loin de cette ville et y a suivi ses études primaires.

De son côté, l'Institut Culturel Français, un des plus dynamiques de la Capitale, s'efforce de se constituer en pôle francophone de la ville. Il draine ainsi chaque année plus d'un millier d'apprenants de tous les âges et de toutes les catégories sociales. Situé en plein centre-ville, il est fréquenté par un nombre de plus en plus croissant de Libyens et de francophones. Ils viennent tirer le meilleur profit des différents équipements mis à leur disposition : salle de lecture, bibliothèque, salle de projection, salle de télévision et de vidéo, etc. Des sessions d'examen DELF-DALF et TCF⁷ ont lieu tout au long de l'année. Elles permettent aux élèves de valider leurs acquis par des diplômes leur permettant de poursuivre éventuellement leurs études en France ou ailleurs.

L'institut culturel français met également en place tout au long de l'année une série d'activités culturelles et artistiques aussi riche que variée.

Depuis deux ans, l'Institut délocalise nombre de ses activités dans la ville de Benghazi. Cette ville, restée pendant longtemps à l'écart des préoccupations des uns et des autres, se voit ainsi revalorisée par l'intérêt que lui accorde désormais l'ICF à travers la mise à la disposition de son université d'un professeur de FLE chargé par ailleurs d'assurer le relais culturel et de coordonner l'ensemble des activités de l'ambassade sur place. Cela va de l'organisation des sessions DELF-DALF, à la sélection des boursiers, en passant par l'organisation de conférences animées par des Français ou des Libyens ou encore de diverses fêtes et spectacles (fête de la Musique, fête de la Francophonie, etc.). À présent, un projet d'implanter une antenne de l'ICF dans cette ville est en cours d'élaboration. À terme, il fonctionnera en structure autonome et participera à l'essor du français en Cyrénaïque dont Benghazi est le chef-lieu. Il répondra ainsi aux attentes réelles que nous avons pu observer au cours des deux ans pendant lesquels nous avons eu en charge cette mission.

Sur le plan des médias, l'espace réservé au français comme d'ailleurs aux autres langues étrangères y compris l'anglais est en revanche extrêmement limité. Il se réduit en tout et pour tout à une rediffusion en français des informations en arabe du milieu de la journée et du soir. Cependant, avec la banalisation des satellites, les francophones peuvent avoir accès à toutes les chaînes françaises et francophones. Comme dans nos banlieues françaises, les paraboles ont remplacé les bougainvilliers au grand plaisir des Libyens qui fuient ainsi une programmation locale jugée peu passionnante. TV5 et la Cinquième sont particulièrement appréciées notamment par les professeurs de français et les étudiants. En effet, à défaut d'être en contact avec des francophones, la télévision fournit sans aucun doute le meilleur substitut. Elle permet d'entendre du français natif, du français prononcé par des francophones pour des francophones. Ici comme ailleurs, la télévision francophone développe le sentiment de francophilie qui constitue l'une des conditions principales de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

Il faut signaler également la contribution de Radio France Internationale (RFI) qui distribue ses émissions de Radio en français dans la quasi-totalité de la

7. DELF (Diplôme d'Etudes de Langue Française), DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française), TCF (Test de connaissances de Français).

planète. Outre ses émissions ordinaires et ses informations qui permettent aux auditeurs un lien avec l'actualité, RFI propose des programmes d'apprentissage du français, construits comme tels et qui touchent gratuitement les gens chez eux.

La presse écrite et l'édition en français sont, elles, quasiment inexistantes. L'on mentionnera, néanmoins, une édition exceptionnelle en français, du «Al-Chams», l'un des principaux quotidiens libyens, pour le 35^e anniversaire de la Révolution, le 1^{er} septembre 2004. Un geste rare, significatif d'une volonté d'ouverture.

Perspectives

À ce stade, on peut s'interroger sur les voies à suivre et les actions à entreprendre pour donner à la langue française une place plus grande au sein de la société libyenne et lui garantir les chances d'une présence pérenne.

Il faut dire tout d'abord que l'on est en Libye à une période charnière qui permet tous les espoirs, et ce, à tous les niveaux. Ainsi l'avenir du français et de la présence française de manière générale en Libye, se résume, nous semble-t-il, en deux mots : renforcement et extension.

Ces deux objectifs qui sont déjà au centre des préoccupations des responsables culturels français sur place ne peuvent évidemment aboutir que s'ils sont partagés par leurs partenaires locaux. Lesquels semblent plus prêts que jamais à aller de l'avant dans la construction d'un partenariat scientifique et culturel dense et efficace.

Pour ce qui est du renforcement, il s'agit de consolider les sites où le français est déjà présent, à savoir les universités et les centres d'enseignement supérieur. La plupart d'entre eux sont dotés d'enseignements de français obligatoires ou optionnels. Une attention particulière devrait être accordée à ceux qui ne sont pas dotés de départements de français autonomes (voir plus haut). Le service français de coopération culturelle qui fait déjà beaucoup d'efforts dans ce domaine (don de livres, octroi de bourses, organisation de stages de formation continue, etc.), doit aider à la création, désormais possible, d'associations de professeurs de français. Il importe, en effet, de leur insuffler des idées et de valoriser le réseau par des séminaires, des rencontres culturelles et scientifiques, des formations sur place. Car, en Libye, les enseignants de français appartiennent majoritairement à cette génération de Libyens qui ont fait leurs études en France ou ailleurs dans les années 70 ou 80 et sont titulaires soit d'un doctorat, soit d'un DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies). Les autres sont de formation libyenne et ne disposent au mieux que d'un magistère. Les uns et les autres utilisent des méthodes d'enseignement vieilles de trente ans. Le cours, dispensé parfois en arabe, se réduit la plupart du temps, à apprendre des dialogues, à traduire des énoncés en arabe ou à apprendre des règles grammaticales. Le résultat en est qu'au bout de quatre années passées au département de français et un diplôme de « licence » en poche, l'étudiant ne peut que difficilement se présenter en français. Il se retrouvera plus tard, s'il en a les moyens, sur les bancs de l'Institut culturel aux côtés de ses camarades faux débutants !

D'un autre côté, on peut encourager utilement la coopération régionale et mettre en oeuvre un partenariat intelligent entre les différents pays francophones de l'UMA, avec l'Égypte ou encore avec les pays voisins du sud comme le Niger, le Mali ou le Tchad. Des projets concrets peuvent être envisagés avec le concours des associations nationales des professeurs de français, des autorités locales et de la coopération française. Entre autres actions, on peut organiser des échanges de séminaires régionaux, la mise en commun de certaines ressources, la création d'une publication régionale d'enseignants de français, etc.

En ce qui concerne l'extension, l'attention doit être portée sur la réintroduction du français au secondaire. Tâche difficile, s'il en est, mais qui a plus de chances que jamais d'aboutir. Tout laisse penser, en effet, que le plurilinguisme désormais prôné par le monde entier pour combattre les effets négatifs d'une mondialisation galopante ne laissera pas indifférents les décideurs libyens. Dans un monde où le plurilinguisme s'impose à tous, tant pour la vie professionnelle que pour les loisirs, et constitue, de ce fait, un capital symbolique inestimable, il serait difficile de penser qu'ils veuillent faire le choix d'un monolinguisme étriqué⁸ au risque de se maintenir dans un état d'illettrisme linguistique aux conséquences désastreuses tant pour l'individu que pour la société dans son ensemble.

Par ailleurs, la position et le dynamisme de notre langue sont liés, il ne faut pas l'oublier, à sa valeur sur le marché du travail et des échanges économiques. De ce point de vue, le marché linguistique et le marché économique sont désormais intimement liés. Les langues sont bel et bien un produit marchand, un produit dont il faut prouver, sans gêne aucune, qu'il est bon, utile et facile à apprendre. Il fut un temps, en effet, où l'on apprenait la langue française parce qu'elle sonnait bien. Il n'en est plus rien. Nos apprenants sont désormais à la recherche d'un enseignement utilitaire ; rares sont ceux qui investissent en temps et en argent pour la beauté de notre langue. D'où la nécessité de mettre en évidence les bénéfices que l'on peut espérer de la maîtrise du français.

Il importe donc parallèlement de développer des actions « entrepreneuriales » visant à aider à l'implantation d'entreprises industrielles françaises. Elles sont, en effet, des diffuseurs incontestables de francophonie. Un logiciel informatique conçu en français serait, de ce point de vue, autrement plus efficace et plus éloquent que n'importe quel verbiage creux sur la beauté vraie ou supposée d'une langue. Actuellement, devant le manque de débouchés sur le marché du travail, les petits Libyens diplômés en français sont condamnés, soit au chômage, soit au recyclage dans une autre formation offrant des perspectives d'avenir. À l'entrée à l'université, le français reste pour beaucoup d'étudiants, la spécialité que l'on choisit par défaut. Pour une entreprise plus forte, source de débouchés, les entreprises françaises peuvent inverser cette orientation.

⁸. Sur le plan de la compétence langagière effective des locuteurs, l'anglophonie n'est que très modeste voire sommaire. Si l'on excepte la haute bourgeoisie, une partie de la classe moyenne formée à l'étranger et les intellectuels, il ne reste plus qu'une compétence fonctionnelle qui ne dépasse guère quelques formules de politesse.

Tout ce que l'on vient de dire, est ici plus qu'ailleurs, plus facile à dire qu'à faire évidemment. Mais, profitant du vent nouveau qui souffle sur le pays, on peut espérer que les années à venir, peuvent être plus propices à l'entreprise dans tous les domaines. Après tout, il y a à peine une dizaine d'années, on a vu brusquement des pays peu francophones réintroduire (la Syrie, 1994) ou introduire pour la première fois (la Jordanie, 1997) le français respectivement comme langue étrangère optionnelle ou obligatoire dans leur système éducatif⁹.

Conclusion

Il est difficile de prévoir ce que va être l'ampleur de la francophonie en Libye dans les années à venir. De toutes parts, les manifestations d'optimisme sont là et les choses s'améliorent doucement. Mais rien n'est définitif. L'avenir du français en Libye, en tous cas, passe par sa réintroduction dans le cursus secondaire. En attendant, il s'agit de renforcer les acquis et en améliorer la qualité. Il faut aider à la création d'associations de professeurs de français, organiser des stages de formation, octroyer des bourses aux plus méritants, développer, dans la mesure du possible, la coopération régionale, proposer la mise en place dans les universités des filières de formation en français à vocation professionnelle qui permettraient aux étudiants de trouver des débouchés dans des secteurs de mains d'œuvre comme la traduction, la communication, l'hôtellerie, le tourisme, etc. Il faudrait explorer le domaine très prometteur du FOS (Français sur Objectifs Spécifiques) qui présente des potentialités insoupçonnées en terme de candidats à l'apprentissage du français. Il faut s'attendre d'ailleurs dans les années à venir, à une montée en puissance de commandes de cours de ce type de la part des différents organismes nationaux, publics ou privés.

Il faudrait, par ailleurs, encourager l'échange d'étudiants et d'enseignants, pas forcément sur de longues périodes : deux mois à trois mois, c'est largement suffisant pour s'inspirer mutuellement, se connaître et insuffler des idées et des méthodes d'apprentissage nouvelles.

Pour être exhaustif, insistons encore sur la nécessité de mener en parallèle la bataille de l'entreprise économique sans laquelle, aujourd'hui, rien ne peut se gagner. C'est une bataille dure, mais tellement cruciale pour la diffusion du français.

Que gagnent donc la langue française et la francophonie et, à travers elles, les valeurs que notre pays véhicule avec bonheur dans le respect des autres langues et des autres cultures. Et que se construise, par delà la Méditerranée, un pont solide d'amitié et de fraternité entre la France et l'Afrique, entre la France et la Libye.

⁹. On a même vu le président d'un pays comme l'Algérie jusque là réfractaire à la francophonie pour des raisons bien particulières, prendre publiquement la parole en français lors du sommet de la francophonie à Beyrouth en 2001, contrevenant ainsi aux coutumes de son propre pays.

Bibliographie

- BOYER, H. (1998). *Plurilinguisme : 'Contact' ou 'conflit' de langue ?* Paris, l'Harmattan.
- BASFAO K., Henry J. R. (Dir.),. (1992). *Le Maghreb, l'Europe et la France*, éd. du CNRS, Paris.
- CALVET, L.-J. (1987). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- CHAKER, S. (1998). *Langue et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Edisud, Aix-en-Provence.
- DÉJEUX, J. (1992). «Le rôle de la langue française au Maghreb», *Panoramique 3, Les malaises franco-arabes de A à Z* 1^{er} trimestre, Corlet, Condet-sur-Noireau, p. 124-128.
- GRANGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GUBERINA P., Rivenc P.,(1994). *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère*, Hatier, Paris.
- GUEUNIER N. (1995). «Les contacts de langues dans les situations de francophonie», *LINX : Situation du français*, 33, p. 14-30.
- FARANDJIS Stélio, (1999), *Philosophie de la francophonie*, l'Harmattan, Paris.
- KHATIBI, A. (1983). *Maghreb pluriel*, Paris, Rabat, Denoël.
- LARCHER, P. (1997). 'Les mots du kaddafisme. Petite contribution linguistique à la politologie arabe', dans Baggioni, Daniel et Larcher P., (éd.) *Le contrôle social du sens*, p. 137-153. Aix-en-Provence, Publication de l'université de Provence.
- LARCHER, P. (2001). 'Les langues de la Libye : Passé et présent', *La revue des Deux Rives*, n°2, L'Harmattan, Paris, p. 43-51.
- LOCHON Ch. (1998). «Francophonie, Arabophonie même combat, l'exemple de la Syrie», *Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'INALCO*, Paris.
- MOÂTASSIME, A. (1992). *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, PUF.
- QUEFFÉLEC A. (2000a). «Le français au Maghreb», in Antoine, G. et Cerquiglini, B. (éds), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, CNRS-Éditions, p. 765-796.
- QUITOUT, M. (1998). "Les langues du Maghreb, trilinguisme et triglossie" in *Mélanges pour le 25ème anniversaire des études arabes à l'université de Toulouse le-Mirail*, AMAM, Toulouse, p. 95-108.

- QUITOUT, M. (2001). « Le Maghreb, une diversité linguistique en quête de reconnaissance », in *pluralité des langues, pluralisme linguistique, quels enjeux pour les systèmes d'éducation et de formation*, Paris, l'Harmattan, p. 97-109.
- QUITOUT, M. (2002). « L'arabe, le français et le berbère au Maroc : le multilinguisme, un patrimoine national », *Les Cahiers du Rifal* (Réseau International Francophone d'Aménagement Linguistique), n° 22, Bruxelles, p. 60-65.
- QUITOUT, M., (Sous la dir.) (2003). « Le français langue étrangère dans les pays méditerranéens », *La Revue des Deux Rives*, n°3, l'Harmattan, Paris.
- QUITOUT M., « *Situation linguistique en Libye : histoire, statut et usage des langues locales et étrangères* », *Folia orientalia*, n° 40, à paraître.
- QUITOUT, M., *Bouquet de proverbes libyens*, L'Harmattan, Paris, à paraître.
- VALETTE, J. (1993). *La France et l'Afrique. L'Afrique française du Nord 1914-1962*, Paris, Cedes, 501 p.